

Étude



Le tourisme, un enjeu commun aux territoires du Pôle Ouest de la Loire-Atlantique

Si le tourisme est développé sur l'ensemble du Pôle Ouest, des spécificités émergent au sein du territoire en termes d'offre en hébergement et d'emploi. Les campings se répartissent en grande majorité sur le littoral, tandis que le poids de l'hôtellerie est élevé sur l'agglomération nazairienne. L'emploi salarié lié au tourisme est estimé à 7 100 emplois en moyenne en 2009 sur le Pôle Ouest, soit 7 % de l'emploi salarié en moyenne annuelle. Si le tourisme représente 9 % de l'emploi salarié sur le littoral, son impact reste marginal en volume sur le rétro-littoral, même si les secteurs présents le distinguent du reste du département. Malgré ces différences, les intercommunalités qui composent le Pôle Ouest doivent faire face à des enjeux communs en matière de tourisme et de structuration du territoire, et mettre en avant leurs complémentarités dans le cadre d'une stratégie territoriale globale.

Lionel KERDOMMAREC (Insee),
Marc MORINEAU (ADDRN)

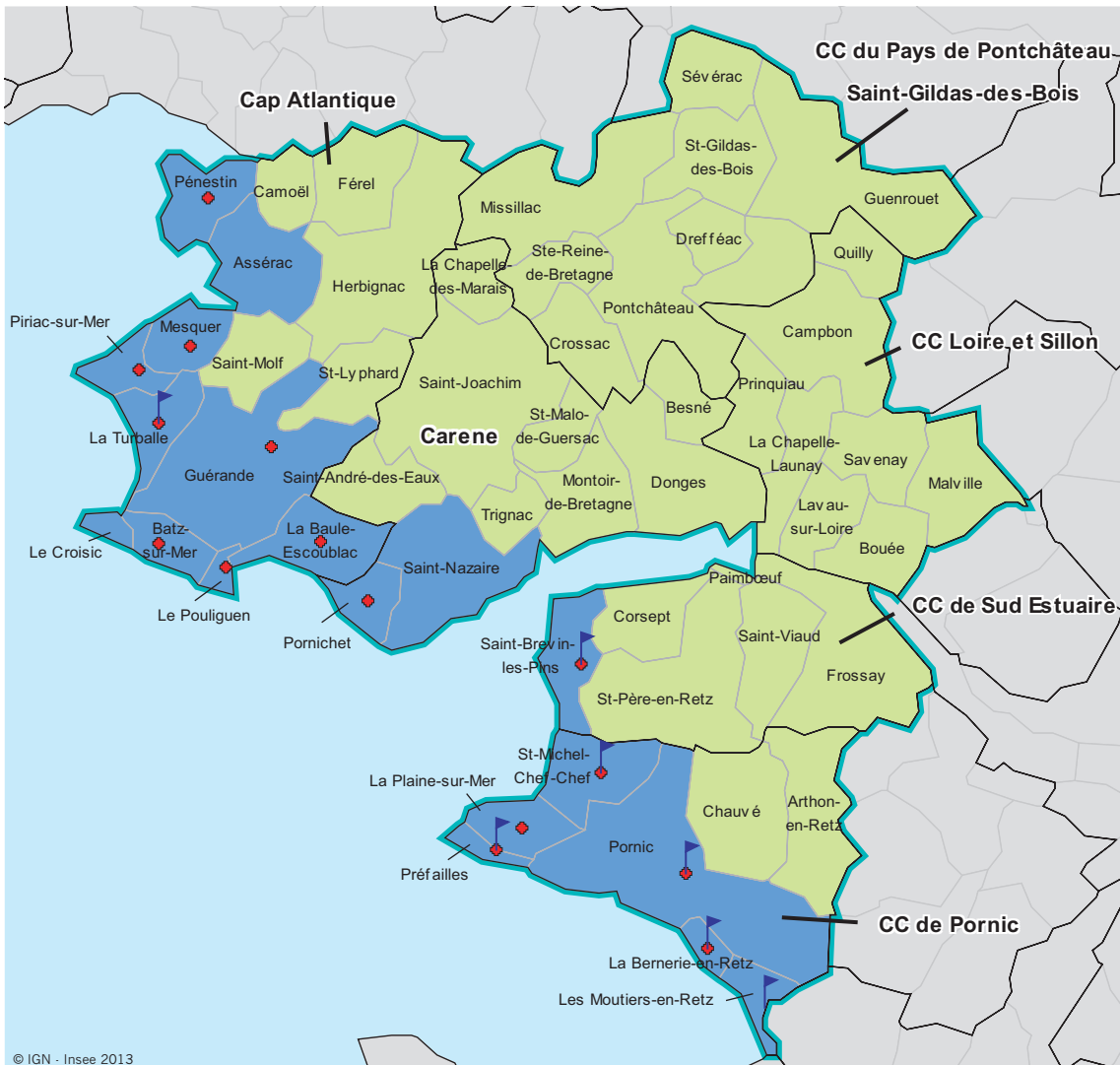
Réalisée en partenariat avec :



SOMMAIRE

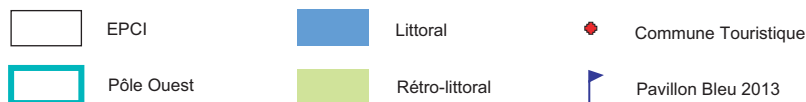
Une offre en hébergement tournée vers le résidentiel...	3
... avec des spécificités au sein du territoire	3
Des enjeux partagés pour diversifier le positionnement touristique du territoire...	4
... susceptibles de faire émerger une gouvernance commune	4
Une large majorité des emplois touristiques sur le littoral	4
Hébergement sur le littoral, restauration sur le rétro-littoral	5
Une forte saisonnalité sur le littoral dans la restauration et les campings	5
Une densité de population élevée en été sur le littoral	5
Une faible densité d'équipements en été sur le littoral	6
L'affirmation progressive de Saint-Nazaire comme cœur du Pôle Ouest	7

Le zonage d'étude



© IGN - Insee 2013

Sources : Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) (Communes Touristiques au 01/01/2012) ; Pavillon Bleu.



L'offre en hébergement sur le Pôle Ouest

Zone	Nombre de résidences secondaires	Nombre de chambres d'hôtel	Nombre d'emplacements de camping	Part des emplacements		Part des emplacements de passage	
				loués à l'année (en %)	de passage (en %)	équipés (en %)	nus (en %)
Pôle Ouest	61 097	3 537	19 542	32	68	31	69
dont Cap Atlantique	34 255	1 669	9 471	26	74	33	67
Carene	7 372	1 198	1 697	31	69	19	81
CC Loire et Sillon	213	28	83	0	100	24	76
CC de Pornic	14 598	405	6 176	40	60	31	69
CC du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois	790	77	371	19	81	14	86
CC de Sud Estuaire	3 869	160	1 744	45	55	38	62
dont Littoral	58 106	3 019	18 064	33	67	33	67
Rétro-littoral	2 992	518	1 478	20	80	14	86
Loire-Atlantique	66 995	9 967	19 995	31	69	29	71
Pays de la Loire	196 055	22 492	85 171	28	72	33	67

Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2009 exploitation principale ; Insee, DGCIS, enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie et dans l'hôtellerie de plein air (parc au 01/01/2013).



Le Pôle Ouest se caractérise par une forte présence du secteur de l'industrie (22 % des postes hors interim fin 2010), notamment dans l'agglomération nazairienne, autour des filières de la construction navale et aéronautique, de l'énergie et de la logistique. Le tourisme constitue également une composante importante de l'économie du territoire, et plus encore du littoral, avec 613 000 clients pour 2,4 millions de nuitées enregistrées dans les hôtels et campings du littoral de Loire-Atlantique entre mai et septembre 2012 (51 % des clients et 70 % des nuitées du département). Dans le Pôle Ouest, l'activité touristique impacte également les secteurs de la restauration et des loisirs. La cohabitation spatiale de ces deux domaines d'activité, aux logiques économiques différenciées, fait du Pôle Ouest un territoire touristique atypique.

Le littoral est la principale source d'attractivité touristique du Pôle Ouest, avec 133 km de côte, dont 68 km de plage, et une offre nautique conséquente. Composé de 56 communes, il dispose également de nombreux équipements touristiques et de loisirs (casinos, centres de thalassothérapie, Océarium, etc.), d'un palais des congrès et d'importants espaces naturels (parc naturel régional de Brière, marais salants de Guérande,

estuaire de la Loire) lui permettant de se positionner aussi bien sur le tourisme de nature que sur celui d'affaires.

Une offre en hébergement tournée vers le résidentiel...

En prenant en compte les résidences secondaires ainsi que l'hôtellerie classique et de plein air, le Pôle Ouest compte plus de 371 000 lits touristiques, soit 89 % des lits de Loire-Atlantique. L'offre en hébergement du Pôle Ouest se caractérise par sa dominante résidentielle, avec une offre conséquente en résidences secondaires (91 % du total du département), complétée par un nombre important d'emplacements de camping loués à l'année, dont l'usage est en grande partie similaire à celui de résidences secondaires.

Les campings se répartissent majoritairement sur l'ensemble de la bande littorale, tandis qu'un poids localement important de l'hôtellerie est relevé. Si les campings s'équipent d'habitations légères de type chalet ou mobil-home pour accompagner la montée en gamme, le Pôle Ouest accuse un léger retard par rapport à la région, avec 31 % d'emplacements équipés parmi les emplacements de passage en 2013, soit deux points de moins qu'en moyenne régionale.

... avec des spécificités au sein du territoire

Le développement des stations touristiques et leurs atouts géographiques respectifs ont peu à peu généré des différences dans le positionnement de chaque territoire vis-à-vis de la clientèle. Des zones distinctes ont ainsi émergé : rives nord et sud de la Loire, littoral et rétro-littoral, communes riveraines du parc naturel régional de Brière, spécificité de l'agglomération nazairienne.

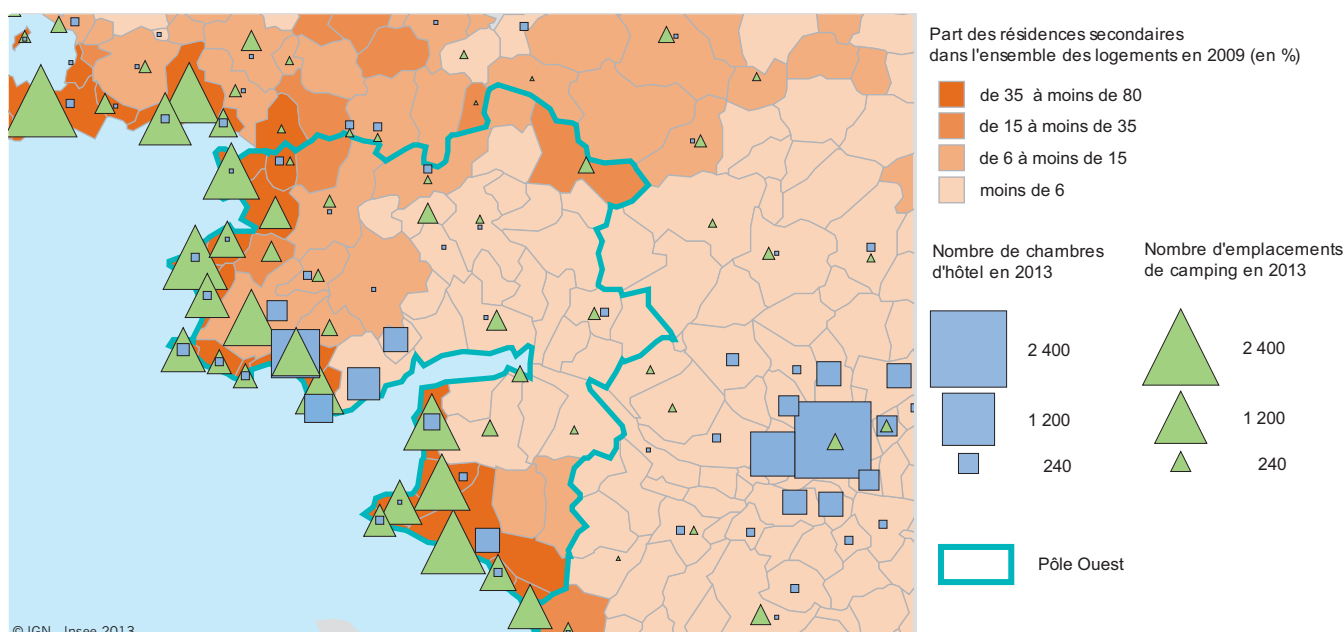
Le territoire de Cap Atlantique se positionne sur une offre de standing, avec une forte densité de résidences secondaires, une proportion importante d'emplacements de campings équipés et une densité élevée en chambres d'hôtels, notamment de luxe.

Toujours sur le littoral, la communauté de communes de Pornic est orientée vers un tourisme plus familial, avec une forte présence de résidences secondaires, d'emplacements loués à l'année et équipés. L'offre en hébergement de la communauté de communes de Sud Estuaire est positionnée essentiellement sur les campings, dont de nombreux emplacements sont équipés et loués à l'année.

La Carene se positionne pour sa part principalement sur l'hôtellerie, avec des

Une offre en hébergement conséquente sur le littoral

Offre en hébergement dans les hôtels et campings en 2013 et part des résidences secondaires dans les logements en 2009 (en %)



© IGN - Insee 2013

Champ des emplacements de campings : emplacements de passage et loués à l'année.

Sources : Insee, Recensement de la population 2009 exploitation principale ; Insee, DGCS, enquêtes de fréquentations dans l'hôtellerie et dans l'hôtellerie de plein air (parc au 01/01/2013).

Le Pôle Ouest de la Loire-Atlantique

Depuis 2011, une démarche de dialogue entre la communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique), la communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Carene) et les communautés de communes (CC) de Loire et Sillon, du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, de Pornic et de Sud Estuaire a été impulsée sous l'égide de l'Agence pour le développement durable de la région nazairienne (ADDRN), traduite par l'organisation d'une première « Conférence de l'Ouest » de la Loire-Atlantique en décembre 2012.

À l'occasion de cette rencontre, les présidents des six intercommunalités ont exprimé la nécessité d'approfondir la perception des enjeux partagés, dont le tourisme, et ont acté la dénomination de « Pôle Ouest » pour ce territoire de 56 communes qui va de Savenay au Croisic et Pénestin, de Pornic à Saint-Gildas-des-Bois, en passant par Saint-Nazaire, Saint-Brevin-les-Pins, Pontchâteau, La Baule et Guérande.

usages différenciés. L'hôtellerie nazairienne et trignacaise est en effet davantage tournée vers le tourisme d'affaires, en lien avec le pôle industrialo-portuaire, même si elle évolue vers le tourisme littoral, industriel et urbain. L'hôtellerie de Pornichet a quant à elle des caractéristiques plus proches de celle de Cap Atlantique.

Enfin, si l'offre en hébergement est principalement concentrée sur les territoires littoraux, les communautés de communes rétro-littorales de Loire et Sillon et de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois sont impactées de manière croissante par le tourisme balnéaire. Elles mettent en place une offre en hébergement qui s'appuie sur leurs spécificités territoriales, même si celle-ci est encore limitée quantitativement.

Des enjeux partagés pour diversifier le positionnement touristique du territoire...

Afin de conforter leur activité touristique, génératrice d'emplois et d'équipements structurants, les composantes du Pôle Ouest font face à un premier enjeu de diversification des clientèles. Ce potentiel de développement, déjà en partie exploré, dépend du positionnement spécifique de chaque territoire en termes d'équipements, qu'il s'agisse des structures d'hébergement ou des équipements de loisirs, et en termes de qualité des prestations offertes.

Se fonder sur l'attractivité littorale, mettre en avant des thèmes et créneaux touristiques innovants sur chaque segment de marché et générer une offre événementielle originale et de renom sont autant de possibilités pour ces

territoires qui ont en partage la côte Atlantique, l'estuaire de la Loire et son réseau hydrographique, d'améliorer l'identification du Pôle Ouest.

Le développement et la diversification de l'offre touristique du Pôle Ouest passe également par la structuration d'une offre rétro-littorale en lien avec le tourisme balnéaire et s'appuyant sur ses atouts identitaires, patrimoniaux, urbains et naturels. L'offre de loisirs et d'excursions pourrait également être dirigée vers les habitants, premiers clients potentiels de l'offre de tourisme.

... susceptibles de faire émerger une gouvernance commune

Cet objectif de diversification des clientèles est susceptible de faire émerger des coopérations croisées entre les territoires. Il pourrait être porté par l'ensemble des acteurs, élus et habitants, fédérés autour d'un projet touristique global de destination. Il s'agirait ainsi

d'élaborer un cadre stratégique commun, prenant en compte le potentiel de l'ensemble du territoire, et créant des passerelles entre les offres des rives nord et sud de la Loire.

Les offres de nature très différenciée, et donc complémentaires, pourraient être articulées en identifiant une thématique commune entre les territoires du Pôle Ouest. Cela permettrait, d'une part, d'améliorer la gouvernance pour restreindre les effets de concurrence et, d'autre part, de rendre plus lisible une promotion fragmentée et parcellaire.

Un enjeu commun se dégage également en termes de mobilité : une stratégie commune devrait intégrer les modes de déplacement des touristes et prendre en compte l'accessibilité du territoire par tous les modes de transport.

Une large majorité des emplois touristiques sur le littoral

Si l'activité touristique est rendue visible par l'offre en hébergement, l'impact du tourisme en matière d'emploi se mesure en tenant compte des activités totalement dédiées aux touristes (hébergement par exemple) mais aussi d'autres secteurs (restauration, etc.), même s'ils répondent également aux besoins de la population résidente à l'année. Sur le Pôle Ouest, le tourisme représente ainsi 7 100 emplois salariés en moyenne annuelle en 2009, soit 7,1 % de l'emploi salarié total du territoire. Cette part est supérieure à la moyenne régionale et reste élevée sur l'ensemble de l'année. Le volume d'emplois touristiques varie en effet de 4 500 salariés en moyenne en janvier à 11 800 salariés en août

Des emplois liés au tourisme tout au long de l'année

Nombre d'emplois salariés touristiques et part dans l'emploi salarié total (en %) selon la période de l'année en 2009

Zone	Moyenne annuelle		Moyenne mensuelle minimale		Moyenne mensuelle maximale	
	Emploi salarié touristique	Part dans l'emploi salarié total (en %)	Emploi salarié touristique	Part dans l'emploi salarié total (en %)	Emploi salarié touristique	Part dans l'emploi salarié total (en %)
Pôle Ouest	7 100	7,1	4 500	4,8	11 800	11,1
dont Littoral	6 100	9,4	3 900	6,6	10 400	14,8
Rétro-littoral	1 000	2,9	600	1,8	1 400	3,9
Loire-Atlantique	18 100	3,6	13 200	2,8	24 800	4,8
Pays de la Loire	44 400	3,5	31 200	2,6	64 400	4,8

Source : Insee, Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2009, estimation de l'emploi salarié touristique.



(respectivement 4,8 % et 11,1 % de l'emploi salarié total).

Au sein du Pôle Ouest, les emplois touristiques sont concentrés sur le littoral : 6 100 salariés y exercent une activité liée au tourisme en moyenne annuelle, auxquels s'ajoutent 1 000 salariés en rétro-littoral. La part de l'emploi salarié lié au tourisme est ainsi particulièrement importante sur le littoral, s'élevant à 9,4 % en moyenne annuelle, proportion qui atteint 18,3 % si la commune de Saint-Nazaire, au profil plus industriel, est comptabilisée à part. En rétro-littoral, la proportion d'emplois salariés liés au tourisme est beaucoup plus faible, semblable à celle du reste du département hors Pôle Ouest (2,9 %).

Hébergement sur le littoral, restauration sur le rétro-littoral

Les emplois touristiques ne relèvent pas des mêmes secteurs d'activité sur le littoral et le rétro-littoral. En effet, la façade maritime est fortement orientée vers des activités exclusivement dédiées aux touristes, avec un tiers des emplois salariés du tourisme dans le secteur de l'hébergement contre un quart dans la restauration.

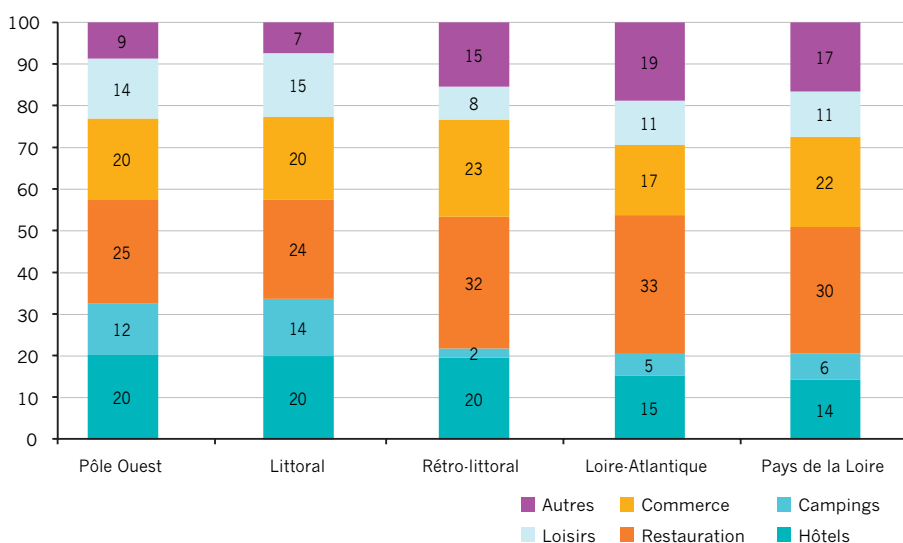
Ce dernier secteur est en revanche le premier employeur en rétro-littoral avec 32 % des emplois. L'hébergement n'y regroupe que 22 % des salariés liés au tourisme. La différence entre les deux territoires tient aux campings, qui représentent 14 % de l'emploi touristique littoral contre 2 % en rétro-littoral, et par la présence de parcs d'attractions et casinos sur la côte. La structure des activités rétro-littorales se distingue néanmoins du reste du département hors Pôle Ouest où l'emploi dans la restauration (37 %) est davantage développé que celui dans l'hébergement (13 %) et le commerce (18 %). Cela témoigne de l'impact non négligeable du tourisme sur l'arrière-pays, même s'il reste assez faible en volume.

Une forte saisonnalité sur le littoral dans la restauration et les campings

Littoral et rétro-littoral se distinguent également en termes de saisonnalité. Celle-ci est en effet plus marquée sur le littoral, où le volume d'emplois touristiques est multiplié par 2,6 entre janvier

Un profil d'emplois différent entre littoral et rétro-littoral

Répartition de l'emploi salarié touristique par secteur d'activité en 2009 (en %)



Source : Insee, DADS 2009, estimation de l'emploi salarié touristique.

et août (contre 2,3 en rétro-littoral). Cette variation est liée en grande partie à la restauration, dont l'emploi y est multiplié par 3,2 entre basse et haute saisons. Cette saisonnalité est spécifique au littoral : il accueille de nombreux touristes à la journée qui viennent s'ajouter aux vacanciers hébergés sur le territoire. La saisonnalité est également marquée dans les campings du littoral, caractérisés par un important besoin de main-d'œuvre en période estivale. Pour l'hôtellerie, la saisonnalité est en revanche moindre. L'activité est en effet plus étalée sur l'année et moins liée au tourisme balnéaire. Les besoins en emplois sont donc constants et les contrats souvent plus pérennes.

Quel que soit le secteur d'activité, les différents territoires qui composent le Pôle Ouest font face à des enjeux similaires en matière d'emploi touristique. L'amélioration des conditions de travail et de salaire dans les métiers du tourisme et des conditions d'hébergement des travailleurs saisonniers est un levier de lutte contre la précarité inhérente à ce secteur, susceptible d'augmenter son attractivité. De surcroît, les coûts élevés de l'immobilier sur le littoral contraignent nombre de salariés à se loger de manière préférentielle sur les territoires rétro-littoraux, ce qui augmente le coût des trajets domicile-travail et peut accroître les difficultés de recrutement des activités côtières.

En réponse à ces enjeux, plusieurs dispositifs ont déjà été mis en place localement : hébergement des saisonniers chez les personnes retraitées, charte de bonne conduite dans les métiers du tourisme, groupements d'employeurs dédiés, réflexions sur le « CDI formation » pour les salariés des campings, visant à compléter les mois travaillés par des dispositifs de formation.

Une densité de population élevée en été sur le littoral

La saisonnalité de l'emploi correspond à la variation de population présente qui fluctue en fonction du départ des résidents et de l'arrivée de touristes sur le territoire. Au cours de l'année, les bassins de vie littoraux du Pôle Ouest enregistrent de fortes variations de population présente, alors qu'elle est stable, voire diminue légèrement, en été sur les bassins de vie rétro-littoraux.

La densité de population présente est ainsi particulièrement élevée dans le bassin de vie de La Turballe : elle atteint 590 habitants au km² en août contre 190 habitants au km² en janvier. Cette densité de population estivale reste cependant très inférieure à celle de nombreux bassins de vie de Vendée, notamment celui de L'Aiguillon-sur-Mer, où elle peut atteindre 990 habitants au km².

Sur le bassin de vie de Saint-Nazaire, qui comprend nombre de communes

emblématiques (La Baule, Guérande, Le Croisic...), la densité de population présente s'élève à 480 habitants au km² en août, contre 360 habitants au km² en janvier. Contrairement aux autres agglomérations régionales, dans lesquelles la population présente diminue l'été en raison des départs en vacances, le bassin de vie de Saint-Nazaire, situé sur le littoral, attire des touristes.

Au sud de l'estuaire, le bassin de vie de Saint-Brevin-les-Pins compte jusqu'à 390 habitants au km² en été, soit le double de la basse saison. La variation de population présente est également marquée dans le bassin de vie de La Roche-Bernard et dans une moindre mesure celui de Pornic, mais porte sur des densités nettement plus faibles.

Une faible densité d'équipements en été sur le littoral

Les arrivées nombreuses de population durant la période estivale constituent une opportunité pour les territoires de se structurer afin de répondre collectivement aux besoins de la population, qu'il s'agisse des touristes ou de la population résidente. En termes de diversité d'équipements, deux bassins de vie se détachent au sein du Pôle Ouest : Saint-Nazaire au nord de l'estuaire et Pornic au sud. Des pôles d'appui complètent l'offre du territoire : au nord de l'estuaire, Pontchâteau et dans une moindre mesure Savenay, qui devient progressivement un pôle structurant, offrent aussi un bon niveau d'équipements. Au sud de l'estuaire, le bassin de vie de Saint-Brevin-les-Pins se développe et se positionne en complément à l'offre pornicaise.

En termes de densité d'équipements, la prise en compte de la population présente à un moment donné sur le territoire permet de nuancer l'analyse. Si les bassins de vie littoraux de La Turballe, Saint-Brevin-les-Pins, La Roche-Bernard et Pornic paraissent mieux équipés à l'année, des tensions se font jour en période estivale sur les équipements de proximité, notamment dans le secteur de la santé. En effet, dans chacun de ces bassins de vie, la densité d'équipements de proximité pour 10 000 habitants passe alors sous le seuil de 180, alors qu'elle est supérieure à 260 avec la population mensuelle minimale.

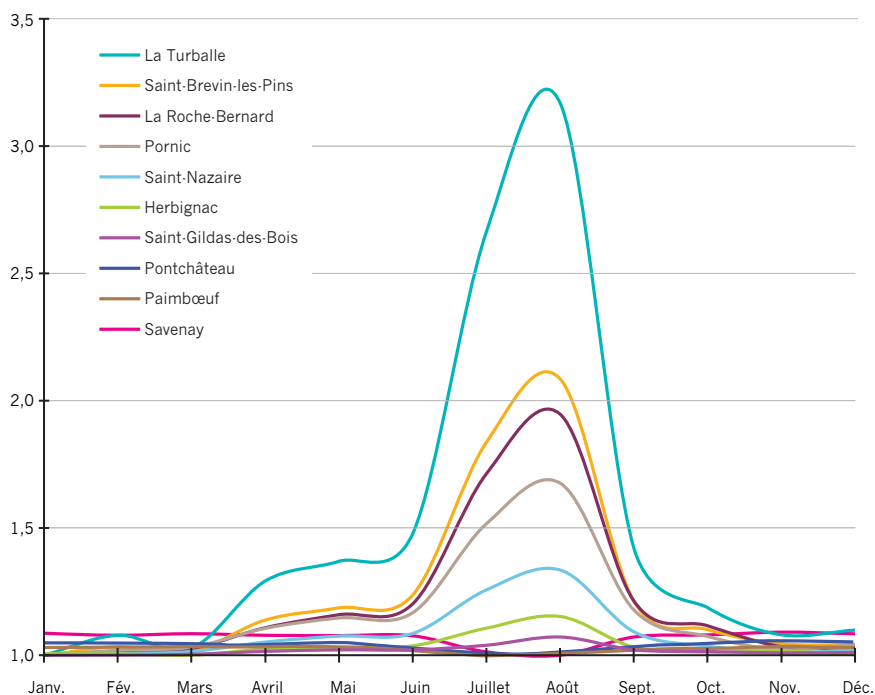
Le zonage d'étude en bassins de vie



Pôle Ouest
 Bassin de vie du Pôle Ouest
 Bassin de vie

Des variations de population localement fortes sur le littoral

Population mensuelle présente par bassin de vie en 2006 (en multiple de la population présente minimale)



Sources : Insee, RP 2006, DADS 2005 ; DGCIS, enquête Suivi de la demande touristique (SDT) 2005.



L'affirmation progressive de Saint-Nazaire comme cœur du Pôle Ouest

Au-delà des enjeux de densification du foncier à des fins touristiques pour mieux le rentabiliser et retrouver des marges de manœuvre pour le développement littoral et rétro-littoral, l'agglomération nazairienne s'affirme comme cœur du Pôle Ouest. Située au croisement entre les dynamiques touristiques littorales, ligériennes et presqu'îlienne, elle offre des services et équipements différenciés et pourrait constituer une plate-forme de dialogue entre des territoires aux créneaux touristiques affirmés. Enfin, outre son positionnement spécifique sur le tourisme littoral, urbain et industriel, elle pourrait à l'avenir recourir davantage au tourisme comme outil au service d'autres ambitions : renouvellement urbain, vecteur d'image et de notoriété à l'international...

Définitions

Un **emplacement loué à l'année** est un emplacement réservé à la location résidentielle, c'est-à-dire à un seul client pour l'ensemble de la période d'ouverture du camping.

Un **emplacement de passage** est destiné à une clientèle touristique n'y élitant pas domicile. Un emplacement de passage est dit « **équipé** » lorsqu'il est équipé d'un hébergement léger (chalet, bungalow ou mobil-home). Dans le cas contraire, l'emplacement est qualifié de « **nu** ».

Le **niveau d'équipement** est le nombre de types d'équipement présents. Selon les données de la Base permanente des équipements (BPE) 2011, il varie de 0 à 29 pour la gamme de proximité (bureaux de poste, boulangeries, infirmiers par exemple), de 0 à 31 pour la gamme intermédiaire et de 0 à 35 pour la gamme supérieure. Le niveau global d'équipement est la somme des niveaux d'équipement de chacune des gammes. Les fermetures d'équipements en basse saison ne sont pas prises en compte.

Des tensions possibles sur certains équipements en été sur le littoral

Densité d'équipements de proximité par bassin de vie en 2011, selon les populations présentes mensuelles minimale et maximale (en nombre d'équipements pour 10 000 habitants)

Bassin de vie	Densité d'équipements	
	Population minimale	Population maximale
Saint-Gildas-des-Bois	216	201
Savenay	214	196
Pontchâteau	205	195
Herbignac	224	194
Paimbœuf	196	190
Pornic	289	172
Saint-Nazaire	228	170
La Roche-Bernard	289	149
Saint-Brevin-les-Pins	266	128
La Turballe	320	101

Sources : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2011, RP 2006, DADS 2005 ; DGClS, enquête SDT 2005.

Méthodologie

L'estimation de l'**emploi salarié touristique** est fondée sur les Déclarations annuelles de données sociales (DADS) de 2009. La méthode classe dans un premier temps les établissements selon le degré de touristicité de leur activité et le niveau d'équipement lié au tourisme de la commune dans laquelle ils sont implantés. Ensuite, une part plus ou moins importante de l'emploi est retenue comme touristique.

Un regroupement des activités par secteur a été réalisé pour l'analyse des emplois touristiques :

- restauration : restaurations de type traditionnel ou rapide ;
- hôtels ;
- campings : hébergements touristiques autres qu'hôtels (campings, auberges de jeunesse et refuges, etc.) ;
- commerce : boulangeries, supérettes, cafés-tabacs, super et hypermarchés, autres commerces alimentaires, commerces de détail non alimentaires ;
- loisirs : transports fluviaux, transports côtiers, offices de tourisme, activités sportives et récréatives, gestion du patrimoine naturel et culturel, parcs d'attractions, casinos, activités thermales et de thalassothérapie ;
- autres : finance, coiffure.

La **population présente** sur un territoire correspond à sa population résidente, augmentée de la population entrante (touristique) et diminuée de la population sortante.

Le niveau géographique utilisé dans l'analyse de la population présente et des équipements correspond aux **bassins de vie** dans leur ancienne définition : dans le découpage de 2004, le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements et à l'emploi.

Pour en savoir plus :

Dequidt É. et al., *Tourisme : concentration et diversité en Pays de la Loire*, Insee Pays de la Loire, Dossier, n° 42, juin 2011.

Cloarec N., *Le littoral de la Loire-Atlantique : un contraste important entre le nord et le sud*, Insee Pays de la Loire, Études, n° 56, mars 2007.

Cloarec N. et al., *Huit enjeux pour le littoral de la Loire-Atlantique*, Insee Pays de la Loire, Dossier, n° 26, septembre 2007.

Un tissu équilibré entre économie productive et résidentielle, ADDRn, Vues d'Estuaire, 2012.

Un marché immobilier diversifié et attractif, ADDRn, Vues d'Estuaire, 2012.

1999-2009 : 10 ans d'évolution de l'occupation du sol, ADDRn, Vues d'Estuaire, 2012.

Le tourisme, un enjeu commun aux territoires du Pôle Ouest de la Loire-Atlantique

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF :
Sylvain DUVERNE

COORDINATION :
Émilie DEQUIDT

SECRETARIAT DE RÉDACTION :
Clémence CULY, Dany HAUGMARD,
Véronique REMONDINI

BUREAU DE PRESSE :
02 40 41 75 89

**EXPLOITATION DES DONNÉES
CARTOGRAPHIQUES :**
Maxime SIMONOVICI

CHARTER GRAPHIQUE :
NYL communication Nantes

MISE EN PAGE / IMPRIMEUR :
Imprimerie Grand Large



Cette étude est issue d'un partenariat entre l'Agence pour le développement durable de la région nazairienne (ADDRN) et la direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire. Le conseil général de Loire-Atlantique a participé au comité technique.



Dépôt légal : 3^e trimestre 2013
ISSN 1633-6283
© INSEE Pays de la Loire
Juillet 2013

Insee Pays de la Loire

105, rue des Français Libres - BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39
Informations statistiques au 09 72 72 4000 pour le prix d'un appel local.